

CYCLE SPÉCIALISÉ

Discipline : **COMPOSITION ELECTROACOUSTIQUE**

PROGRAMME

- ENTREE 2024-2025 -

Admissibilité : Le candidat envoie un dossier sous format numérique constitué des éléments suivants :

- un texte exprimant les motivations et les raisons de son inscription en Composition électroacoustique
- un document en quatre parties présentant son parcours personnel et artistique :
 - 1. les études en cours et les niveaux atteints
 - 2. les écoles d'enseignement artistique (conservatoire ou autres) déjà fréquentées et les niveaux atteints, ou bien les pratiques artistiques autodidactes exercées
 - 3. les éventuelles manifestations passées (concerts, spectacles, installations, expositions...) ou participations à des projets en lien avec le domaine artistique ou électroacoustique, etc.
 - 4. les éventuelles connaissances déjà acquises en terme de technique électroacoustique et les moyens déjà maîtrisés (logiciels, appareils, machines...)
- le cas échéant, un fichier audio ou vidéo d'une œuvre ou d'un travail personnel, accompagné d'une note de présentation ou explicative.

Le dossier complet sera mis à disposition des membres du jury via un lien de téléchargement valide jusqu'à la date de l'entretien.

Ce lien sera envoyé par courriel, au plus tard le mercredi 29 mai 2024, à composition.ea.paris@gmail.com).

Admission : Entretien avec le jury le mercredi 12 juin 2024, en présence physique ou par vidéo-conférence selon les circonstances (consulter l'ordre de passage sur le site du CRR 7 jours avant).